

# Parc

N° 2 - Janvier 87

## Actualité

### Pêche

Dans le cadre des études et des actions menées pour l'amélioration de la qualité des eaux, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse suit de très près et avec intérêt les pêches électriques effectuées par la Fédération Départementale de Pêche des Yvelines, pour le compte des associations locales de pêche.

Cette technique, sans danger pour les poissons (choc nerveux momentané) permet d'avoir une idée précise sur la diversité des espèces rencontrées, leur taille (élément d'information sur les capacités de reproduction), leur état sanitaire, les zones de frayère et enfin, de procéder à l'enlèvement des espèces indésirables.

Une de ces pêches a été effectuée en juin 1986 dans l'Yvette, au niveau du Val de Chevreuse, pour le compte de l'association de pêche en rivière «La Truite Chevrotine», située à Chevreuse.

250 Kg de poissons blancs (cyprinidés) ont pu être récoltés par les services de la Fédération et du garde-rivière.

Ils se composaient principalement de goujons, en quantité importante, de gardons et de chevennes, espèce la moins représentée.

La Fédération Départementale de Pêche des Yvelines et les associations locales de pêche, de par leur présence sur le terrain et l'attention toute particulière qu'elles portent aux risques de pollution des rivières, sont un partenaire du Parc Naturel Régional dans son action d'amélioration de la qualité des eaux et d'aménagement doux de nos rivières.

Journal d'information du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

13, grande rue - 78720 Dampierre - Tél. 30 52 54 65

Directeur de la Publication : Claude DUMOND

Rédacteur en chef : C.A. de FERRIERES

Rédaction : G. RESCLAUSE

Photos : P.N.R.

Dépot légal N° 1306

conformément à la loi du 29 juillet 1881

## Sommaire

Le Comité Syndical . . . . .	p. 2
Le Mandar . . . . .	p. 4
La Maison de Fer . . . . .	p. 5
Le ru des Vaux de Senlisse . . . . .	p. 6
FESTIVES 86 . . . . .	p. 7
Pratique . . . . .	p. 8



Voilà déjà un an que le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse recevait l'agrément définitif concernant sa création.

Au seuil de cette nouvelle année, nous pouvons donc souffler la première bougie et souhaiter que beaucoup d'autres suivront.

Je pense que nous pouvons tous nous réjouir du bilan positif des ac-

tions menées par le Parc.

LAVOISIER disait : « Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme ». Ici, certains disent en parlant du Parc : « rien ne se fait, rien ne se voit, tout s'effiloche ».

S'il est en effet facile de porter des critiques et de céder aux pressions de l'urbanisation, il est beaucoup plus dur, de mener des actions en profondeur et de rechercher avec ténacité des solutions nouvelles qui permettent de concilier développement économique et sauvegarde de notre environnement rural. Le Parc Naturel Régional s'est attelé à cette tâche difficile depuis sa mise en place et le bilan que j'ai présenté de son action au dernier Comité Syndical est non seulement très important, mais extrêmement positif et encourageant.

Nous nous sommes battus, élus,

associations, habitants pendant près de quinze ans pour que notre rêve de Parc Naturel devienne réalité. Alors œuvrons et aménageons en prenant garde de ne rien perdre de notre identité.

Il s'agit aujourd'hui d'ancrer cette réalité dans les esprits et les mentalités. C'est un travail de longue haleine, avec quelques fois des déceptions. Mais c'est la tâche que nous nous sommes fixée, soyez convaincus qu'elle est belle et grande !

Au nom du Comité Syndical, de l'Équipe Technique et en mon nom, je vous souhaite à vous et à tous les vôtres une excellente année 1987.

Le Président  
Dr. Claude DUMOND

Vice-Président du Conseil Général  
des Yvelines  
Maire de DAMPIERRE en Yvelines

## Actualité

### *Le Comité Syndical renouvelle sa confiance au Bureau sortant*

Le 22 Octobre 1986 s'est tenue en Mairie de Saint-Rémy-les-Chevreuse, la réunion du Comité Syndical du Parc Naturel Régional. Un des points à l'ordre du jour était le renouvellement du Bureau.

Celui-ci élu en 1984, arrivait en effet au terme de son mandat et une nouvelle élection devait avoir lieu, conformément aux statuts.

D'autre part, à la suite des dernières élections régionales la liste des représentants désignés par le Conseil Régional pour siéger au sein du Comité Syndical se trouvait être modifiée.

En effet, seul M. FANOST a été réélu à ce titre, les nouveaux représentants en remplacement de Messieurs SCHMITZ, TRIMBACH, MALANDAIN et Mme. NEBOUT, étant M. LARCHER, M. DANY, Mme. TOUQUOY-MORICHAUD,

et M. DELOROZOY.

Avant de remettre la démission du Bureau, le Docteur DUMOND, Président du Parc a tenu à faire le bilan des deux années de travail réalisées par le Parc Naturel Régional.

**De nombreuses actions et réalisations** ont été menées dans le cadre des quatre grands objectifs qui sont énoncés dans la Charte Constitutive, à savoir :

- Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti,
- Maintenir et développer les activités agricoles et les autres activités compatibles avec un Parc Naturel Régional,
- Promouvoir l'initiation à la nature et la découverte du milieu historique

et culturel,

- **Accueillir tout en veillant au maintien d'un niveau de fréquentation raisonnable.**

Leur énumération pourrait à elle seule faire l'objet d'un numéro spécial du journal PARC.

Certaines d'entre elles font l'objet d'informations dans PARC, comme par exemple le travail novateur et pilote entrepris pour la restauration et l'aménagement des rivières, l'amélioration de la qualité des eaux, ou l'aide du Parc aux communes désirant réhabiliter des éléments de leur patrimoine, ou les sorties de découverte et d'initiation proposées pour faire connaître nos richesses écologiques et historiques.

Citons encore les FESTIVES, temps fort et vitrine du dynamisme des

## Le Comité Syndical renouvelle sa confiance au Bureau sortant

élus, comités des Fêtes, associations, producteurs, artisans et habitants du Parc, ou les projets bientôt concrétisés du sentier de découverte de Maincourt, du Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières. Mais il ne faut pas oublier l'important travail de réflexion en profondeur sur le devenir de l'agriculture et le développement économique du Parc, les avis et conseils que donne l'équipe technique aux communes qui les sollicitent, aussi bien sur les questions d'urbanisme, de réglementation de la publicité, de l'aménagement paysagé (grâce à la collaboration du paysagiste du C.A.U.E. 78).

Bien sûr, tout n'est pas parfait. Mais le Syndicat Mixte et l'équipe technique ont réalisé un important travail, et le Parc a fait la preuve de sa capacité à mettre en œuvre les objectifs de la Charte.

En ce qui concerne les efforts entrepris et à poursuivre, le Président DUMOND a mis l'accent sur le développement économique : sauvegarde de l'agriculture de fond de vallée, promotion de l'artisanat, maintien du petit commerce, développement des structures d'hébergement, petite hôtellerie, gîtes d'étape, gîtes ruraux ...

Il a d'autre part insisté sur les menaces que fait peser sur notre environnement rural la reprise des pressions à l'urbanisation, rappelant fermement que « nous devons cesser de croire qu'il serait possible de bénéficier des avantages d'être dans un Parc Naturel Régional, tout en s'esquivant devant les obligations qui s'y attachent ... Ces obligations ne consistent pas en un gel de l'urbanisation. Il s'agit en fait de concevoir le développement de telle façon qu'il rétablisse systématiquement une complémentarité harmonieuse entre la protection et le développement ».

Après la présentation du Compte Administratif par M. J-P AGNES, vice-Président du Parc, et son adoption par le Comité Syndical, Monsieur GUIBERT, Maire de Saint-Lambert et doyen d'âge s'est vu confier la présidence afin de procéder à l'élection du nouveau Bureau ; Monsieur LARCHER, le plus jeune délégué, assurant le secrétariat.

Le vote a eu lieu à bulletin secret et en trois tours :

- 1er tour pour l'élection des deux représentants du Conseil Général des Yvelines,

- 2ème tour pour l'élection des deux représentants du Conseil Régional,

- 3ème tour pour l'élection des trois représentants des communes.

Le nouveau bureau se compose de :

- M. DUMOND et Mme BOUTIN, élus au titre du Conseil Général,  
- M. FANOST et M. DELOROZOY, élus au titre du Conseil Régional,  
- M. LIAUZUN, M. AGNES et M. PRIEUR, élus au titre des communes.

Le nouveau Bureau a élu :

. M. DUMOND, Président  
. M. AGNES, 1er Vice-Président  
. M. FANOST, 2ème Vice-Président  
. Mme BOUTIN, 3ème Vice-Président  
. M. DELOROZOY, 4ème Vice-Président  
. M. PRIEUR, Secrétaire  
. M. LIAUZUN, Secrétaire-Adjoint.

C'est finalement un renouvellement dans la continuité qui s'est opéré.

Puis M. AGNES a présenté le Budget Supplémentaire 86, adopté à l'unanimité.

En section Investissement quatre

nouvelles opérations ont été programmées :

. la restauration de chemins pédestres (subventions de 80% accordées aux communes)

. la Maison Forestière des Hauts-Besnières : installation d'équipements de Sécurité

. la création d'un outil pédagogique de présentation du Parc (montage vidéo)

. des travaux préopérationnels pour la restauration du Haut Bassin de l'Yvette.

A la demande de Mme. DELARUE, déléguée du MESNIL-St-DENIS le Comité Syndical a décidé d'octroyer une aide de 30 000 F pour la poursuite de l'expérimentation sur la station d'épuration du Mesnil - La Verrière.

Cette expérience menée en liaison avec le SATESE s'est révélée positive, notamment sur la diminution de la teneur en nitrates des eaux d'épuration. Elle s'inscrit comme l'a souligné le Président Dumond dans le droit fil de l'étude sur les conditions de restauration du Rhodon.

Parmi les questions à l'ordre du jour qui furent ensuite abordées, nous retiendrons entre autre, la reprise du travail des commissions : Animation et Fréquentation, Milieu Naturel et Environnement, Habitat et Urbanisme.

Ce travail en commission, rassemblant les élus, les associations, les administrations, et toutes les personnes intéressées au sujet permettra de poursuivre la réflexion engagée sur les projets et les actions du Parc. Le Parc Naturel Régional n'est-il pas l'affaire de tous ?



## Actualité

Le chemin des «Petits Ponts», bien connu et apprécié des promeneurs et des randonneurs, puisqu'il constitue un diverticule du GR. 11, suit dans un cadre pittoresque et témoin du passé, le canal de l'Yvette.

En effet, c'est là que s'est déroulé du XVIème siècle jusqu'au début du XXème siècle une activité traditionnelle de la ville de Chevreuse : la tannerie.

Ce chemin tient son nom de nombreux petits ponts de pierre ou de fer forgé qui enjambent encore aujourd'hui le canal.

Cependant, le sentier et le bâti qui le borde se trouvaient être aujourd'hui assez dégradés et les ornières rendaient surtout par temps de pluie, la promenade de plus en plus difficile.

La commune de Chevreuse, consciente de l'importance de ce patrimoine et de l'intérêt de le sauvegarder a donc décidé de le réhabiliter, avec l'aide du Parc Naturel Régional.



Dans le même temps et avec le même souci de sauvegarde et de réhabilitation, la commune décidait d'aménager toujours avec l'aide du Parc, l'ancien lavoir municipal dit du Mandar, situé sur le chemin des Petits Ponts. En effet, ce lavoir en très mauvais état, est lui aussi un témoin du passé, il évoque les tâches quotidiennes d'antan, de l'époque où les machines à laver le linge n'existaient pas et où les lavandières se réunissaient au lavoir et tout à leur ouvrage se racontaient et commentaient les dernières nouvelles de la cité.

Aujourd'hui, ces deux éléments importants de notre patrimoine ont donc retrouvé une nouvelle jeunesse.

En ce qui concerne le lavoir, s'il a

## *Chevreuse, une nouvelle jeunesse pour le chemin des «Petits Ponts» et le Mandar*



perdu sa vocation première, sa situation privilégiée sur le chemin des Petits Ponts, à proximité immédiate du centre ville était toute indiquée pour en faire une halte-abri pour promeneurs et randonneurs.

Ils trouveront là la possibilité de pique-niquer (un point d'eau a été aménagé), et de se reposer sur les bancs installés à cet effet.

Les travaux commencés au printemps 1986 sont terminés. Ils ont été réceptionnés le 23 octobre dernier, en présence de M. GONZALEZ, Maire de Chevreuse, de M. DELAHAYE, Maire-Adjoint chargé de l'Environnement et délégué de la commune au Parc, du Docteur DUMOND, Président du Parc, de M. DEMANGEON, archi-

tecte de l'opération.

Il nous reste à souhaiter que les Chevrotins et tous les utilisateurs du chemin et du lavoir sauront apprécier ces aménagements.

(Le financement pour la restauration du chemin a été assuré à 20% par la commune et 80% par le Parc. La restauration du lavoir a été assurée à 50% par la commune et 50% par le Parc).

Souhaitons que l'effort entrepris par la commune de Chevreuse incite les riverains du chemin des Petits Ponts à mettre en valeur et à réhabiliter un patrimoine en contact avec le chemin. Une réflexion en ce sens a été engagée à l'initiative de la commune.



## La Maison de Fer va faire peau neuve

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse vient d'acquérir le Refuge de la Maison de Fer à Dampierre.

Voici bientôt cent ans que cette curieuse bâtisse métallique est installée au-dessus du village, à la lisière du bois de la Crêne. C'est sur le Champ de Mars à Paris que ce chalet démontable breveté, conçu par les ateliers DUCLOS de Courbevoie, est monté pour la première fois à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889. Lors de la démolition des installations, un certain Monsieur PUIG obtient de son ami, Gustave EIFFEL la possibilité de racheter le bâtiment. Il le fera remonter à l'emplacement que nous lui connaissons actuellement, sur un terrain d'agrément qu'il avait acquis depuis peu au Duc de Luynes.

Le chalet lui servira un certain temps de bungalow de week-end.

Après la seconde guerre mondiale, la Maison de Fer sera louée à une Association : «Amitié et Nature», qui l'utilisera comme refuge d'étape et l'ouvrira aux randonneurs.

Mais depuis une quinzaine d'années, l'entretien était négligé, tant et si bien qu'elle est aujourd'hui en très mauvais état, et enfouie sous une envahissante végétation.

Préoccupé par l'extrême faiblesse en haute vallée de Chevreuse des structures d'hébergement à l'usage des randonneurs, le Parc Naturel



Régional décidait au printemps dernier de se porter acquéreur de la Maison de Fer en vue de la restaurer et de l'aménager en gîte d'étape.

Le Docteur Claude DUMOND, Président du Parc et Maire de Dampierre en Yvelines, mandaté pour cette opération obtenait bientôt du propriétaire un compromis de vente, et signait voici quelques semaines l'acte notarié.

Le programme des travaux qui sera proposé aux élus du Parc prévoiera : la restauration de la Maison de Fer dans le respect de son architecture, l'aménagement dans les volumes existants d'un gîte d'étape de 15 à 20 lits avec création de sanitaires.

Le parc de 4 500 m<sup>2</sup> sera clôturé et le jardin de XIX<sup>ème</sup> siècle, étouffé par un excès de végétation, remis en valeur.

En outre, une petite aire naturelle de camping permettra de monter deux ou trois tentes pour la nuit.

Le Parc Naturel Régional va donc contribuer à restaurer et mettre en valeur un élément, certes non majeur de notre patrimoine architectural, mais qui n'en est pas moins un intéressant témoin du siècle dernier.

La Maison de Fer devrait donc retrouver prochainement une nouvelle jeunesse pour la joie des adeptes de la randonnée en Ile-de-France.

## Les anciennes à l'honneur !

Pour la troisième année consécutive, s'est tenue dans l'Orangerie du château de Breteuil, la Bourse de Cartes Postales du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Ces anciennes cartes postales, témoins de notre passé, ont attiré comme les années précédentes grand nombre de collectionneurs, amateurs ou simples curieux.

Cette journée s'est terminée par un vin d'honneur, auquel assistaient de nombreuses personnalités du monde associatif et des élus locaux :

Monsieur Claude DUMOND (Président du Parc Naturel Régional), M. JULIEN-LABRUYERE (Président de l'Union des Amis du Parc),

M. ROUZAUD (Président de l'Association Cartophile des Yvelines), M. de FERRIERES (Directeur du Parc Naturel Régional).

Ce fut l'occasion de remercier vivement le Marquis et la Marquise de BRETEUIL pour leur accueil et d'évoquer déjà la 4<sup>ème</sup> bourse de Cartes Postales.



## A propos du ru des Vaux de Senlis



1



2



3

Comme nous vous l'annoncions dans le N° 1 de PARC, des travaux d'aménagement doux ont eu lieu au mois d'août sur une section du Rû des Vaux à Senlis.

Ils ont été suivis cet automne par le désenvasement du lit de la rivière et la pose de pieux de bois (dont une partie a été récupérée lors de l'élagage sélectif effectué cet été) destinés à protéger les berges de l'érosion.

La première phase des travaux a été menée par l'Association «Études et Chantiers». La deuxième, qui correspond à des travaux de type plus classique, a été réalisée par une entreprise spécialisée.

Cette opération d'aménagement doux a suscité un grand intérêt, par son caractère novateur et exemplaire, surtout en ce qui concerne les travaux.

C'est à la demande de responsables départementaux que trois panneaux

d'exposition ont été conçus par le Parc Naturel Régional et présentés à l'occasion de la Journée Départementale de l'Environnement qui s'est déroulée le Dimanche 12 octobre à la Base de Loisirs du Val de Seine.

Ces panneaux, disponibles à la Maison du Parc seront présentés à la Mairie de SENLISSE du 5 janvier au 17 janvier inclus aux heures d'ouverture de la Mairie (le lundi et mercredi de 18 à 19 h, le samedi de 11 h. à 12 h.)

Allez donc les voir, vous constaterez qu'aménagement et restauration de rivières sont tout à fait compatibles avec le respect et la sauvegarde du milieu naturel.

Cette opération s'inscrit parfaitement dans les objectifs de mise en valeur du patrimoine naturel que se sont fixés les élus du Parc Naturel Régional dans la Charte Constitutive.



4



*FESTIVES 86 : un succès prometteur et encourageant*



Grâce à la participation active des communes, des associations et de nombreux bénévoles, les FESTIVES 86, fête du Parc Naturel Régional, ont connu un grand succès, puisque quelques 5000 personnes se sont retrouvées le 28 septembre dernier à la Ferme du Musée National des Granges de Port Royal à Magny-les-Hameaux.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont apporté leur savoir-faire

PHOTOS CI-CONTRE

- 1 - Nettoyage des berges.
- 2 - Travaux d'ouverture de la rivière.
- 3 - La rivière aménagée.
- 4 - Enfoncement des pieux.
- 5 - Protection des terrains riverains par mise en place de pieux jointifs.

et leur aide.

Si ces FESTIVES 86 ont offert aux spectateurs des animations de qualité elles ont également témoigné d'un certain nombre d'objectifs que se sont fixés les élus du Parc, notamment :

- Mettre en valeur le patrimoine historique et culturel, le choix du site de Port Royal en témoigne ;
- Favoriser le développement des activités associatives ;
- Contribuer à mettre en valeur un artisanat de qualité et de savoir-faire, faciliter le développement des petites productions agricoles, afin de sauvegarder une agriculture rentable jusque dans les fonds de vallée.

Les FESTIVES 86 ont ainsi été l'occasion pour les agriculteurs et les artisans de présenter et de faire connaître la qualité de leurs produits dans le cadre d'une manifestation

organisée et financée par le Parc Naturel Régional.

Leur présence, la confiance qu'ils nous ont accordée et surtout le succès qu'ils ont rencontré prouvent, si besoin en est, que l'avenir économique des communes du Parc Naturel Régional doit passer par le maintien et le développement de l'agriculture, en particulier en fond de vallée, axé sur la vente de produits fermiers, l'installation dans les bourgs et les villages d'artisans de qualité.

La clientèle pour ces types de productions existe, les FESTIVES en sont la preuve, à nous d'œuvrer pour que ce développement soit maîtrisé et basé sur la qualité.

Gageons que les FESTIVES 87 auxquelles nous vous invitons le dernier dimanche de septembre, connaîtront un succès encore plus grand grâce à la participation de tous.



## SELF SERVICE

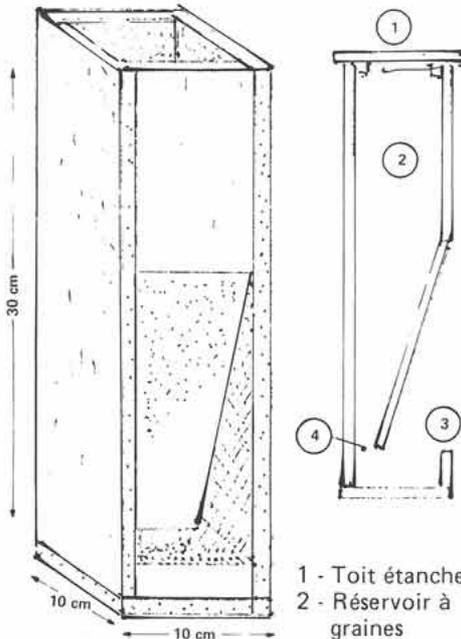
L'hiver est là. Avez-vous pensé à nos petits amis les oiseaux ? Ceux qui ne sont pas partis vers les pays chauds, doivent lutter contre le froid avec peu de choses à manger.

Vous pouvez les aider à passer la mauvaise saison (surtout si ce nouvel hiver se montre aussi rigoureux que les deux derniers), et à tenir jusqu'au retour des beaux jours. Pour cela, il vous suffit de construire quelques mangeoires que vous installerez dans votre jardin.

Pour construire votre mangeoire : (voir schéma), des planches de sapin ou de peuplier feront l'affaire. N'utilisez ni contre-plaqué, ni aggloméré. L'humidité les déformerait et il vous faudrait recommencer pour l'an prochain.

Installez les mangeoires dans un endroit dégagé (par exemple au centre de votre pelouse) ou contre un mur.

Évitez d'acheter des mélanges tout prêts, préférez les graines de tournesol, elles sont appréciées par la plupart des espèces.



- 1 - Toit étanche
- 2 - Réservoir à graines
- 3 - Le haut du perchoir est au niveau de la base de la trémie
- 4 - L'étranglement de la trémie ne doit pas dépasser 2 cm.

Source « La Hulotte »

## UNION DES AMIS DU PARC : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'Union des Amis du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse s'est tenue le 6 décembre au Château-Mairie du Mesnil-St-Denis en présence d'une assistance nombreuse, de tous les présidents ou représentants des associations membres, des élus du Mesnil-St-Denis, de Calirefontaine, de Levis-St-Nom, de Chevreuse, de Cahteaufort, de St Lambert et Milon la Chapelle, du Président du Parc M. Dumond, de MM. Delorozoy et Bonnefous, du Directeur du Parc M. de Ferrières.

Le Président Dominique Julien-Labruyère a rappelé les principaux éléments de la vie de l'association en 1986, en évoquant les conseils d'administration et les réunions de bureau du Syndicat mixte où il représentait l'union ainsi que la réactivation des commissions du Parc.

4 Associations ont nouvellement adhéré à l'Union :

- l'Association de Sauvegarde de l'Église de Choisel.
- l'Association pour l'environnement des Layes.
- l'Association des Amis du Château de Breteuil.
- l'Association de Sauvegarde de Vieille Église.

Le nouveau bureau élu à l'issue de l'assemblée est le suivant :

Président	Dominique JULIEN-LABRUYERE	CERNAY-LA-VILLE
Vice Présidente	Françoise ALLAUX	LE MESNIL-ST-DENIS
Vice Présidente	Claudine DOGNIN	ST-FORGET
Vice Président	Michel TERRASSON	LE MESNIL-ST-DENIS
Vice Présidente	Jean LABOUCHEIX	CHATEAUFORT
Secrétaire Général	Daniel BALTZINGER	CHEVREUSE
Secrétaire Adjointe	Marie-Thérèse LE METAYER	BULLION
Trésorier	François SCHAFFER	ST-RÉMY-LES-CHEVREUSE
Trésorier Adjoint	Guy PENICAUD	MAGNY LES HAMEAUX

Le Président présenta ensuite les temps forts de l'animation du Parc en 1986 avec en février l'exposition itinérante à Maurepas, en mars l'organisation de la Journée un Arbre, un enfant une vie avec le Rotary de la Vallée de Chevreuse, et en septembre les 1ères Festives à Port Royal ainsi que la 3ème bourse de cartes postales à Breteuil.

Il lança à nouveau un appel vers les communes de la forêt de Rambouillet situées de l'autre côté de la RN 10 pour une extension du périmètre du Parc et manifesta le souhait que l'Union des Amis du Parc participe à l'organisation des sorties d'initiation à la nature.

Le projet d'autoroute A 12 fut le temps fort de cette réunion, après les présentations faites par Mme Alaux et M. Terrasson, les prises de positions de MM. Lefebure et Dumond concernant l'interprétation d'une lettre de M. Tenaillon, l'Assemblée adopta une motion demandant mise en œuvre de solutions plus immédiates non obligatoirement autoroutières permettant de régler les nuisances actuelles, et le rassemblement des populations et élus qui s'opposent sur des tracés différents.

## CALENDRIER DES SORTIES

### BOTANIQUE :

- Samedi 7 février 1987  
Arbres et arbustes en hiver  
Rendez-vous à 14 h.
- Dimanche 17 mai 1987  
Initiation - Rendez-vous à 14 h.

### MILIEU FORESTIER :

- Samedi 23 mai 1987  
Analyse d'un éco-système forestier pédologie, botanique, zoologie, ornithologie.
- Attention :** cette sortie est destinée aux personnes possédant déjà quelques connaissances en la matière.

### ORNITHOLOGIE :

**Cycle d'initiation progressive.** Nous conseillons donc aux amateurs de participer aux trois sorties.

- Dimanche 8 février 1987 :  
Rendez-vous 9 h.
- Dimanche 8 mars 1987 :  
Rendez-vous 9 h.
- Dimanche 5 avril 1987 :  
Rendez-vous 9 h.

### RIVIERE MILIEU COMPLEXE

- Dimanche 17 mai 1987 :  
Rendez-vous 9 h. « La Mérentaise au fil de l'eau »
- Dimanche 21 juin 1987 :  
Rendez-vous 9 h. « Le Rû des Vaux au fil de l'eau »

### RANDONNÉE PÉDESTRE

- Dimanche 10 mai 1987 (9h - 17h)  
Rendez-vous 9 h., **apportez votre pique-nique.**

### EN ASSOCIATION AVEC LE C.E.R.F.

### BOTANIQUE

- Dimanche 22 mars 1987 :  
« Mousses et lichens »  
Rendez-vous 9 h.

### ORNITHOLOGIE

- Dimanche 17 mai 1987 :  
« Chants des oiseaux »  
Rendez-vous 7 h.

**N'oubliez pas :** bottes, K-way, livres de détermination (si vous en possédez), jumelles pour les sorties ornithologiques.

## ASSOCIATIONS

La Société Historique et Archéologique de BONNELLES nous demande de communiquer qu'elle organise début janvier 1987, une séance de signature à l'occasion de la sortie du livre de M. de GUELINE : « La Duchesse d'Uzès ». L'auteur dédicacera son ouvrage à la salle des fêtes de Bonnelles. Rappelons que cette grande dame, surnommée « la duchesse touche à tout » qui a étonné son époque (1847 - 1933) par ses multiples activités et ses engagements, a aussi marqué notre région.